**COMMUNIQUE**

**Urgent : un paysan tué par des forces du « *désordre »* au village de Zémésso et plusieurs blessés**

La barbarie des forces de l’ordre a encore fait couler le sang dans le village de Zemesso, commune de Djéguena, sous-préfecture de San, région de Ségou. Le lundi 11 décembre 2017 entre 11h et 12h, la gendarmerie de San est intervenue et a mortellement touché par une balle Gaoussou Diarra âgé de 73 ans qui s’est brusquement écroulé alors qu’il tentait d’apaiser les tensions.

C’est le deuxième mort du à des actes de barbaries des forces de l’ordre dans la zone depuis le début de ce conflit foncier en juillet 2011. Combien de morts encore alors que les communautés sont dans leur droit?

Rappel des faits : l’Etat malien a décidé de construire un barrage appelé seuil du Talo, sur des terres non immatriculées en son nom, pour irriguer, une plaine de plus de 8000 hectares actuellement par submersion. Environ 3000 hectares sont cultivés depuis des siècles par des villages riverains. Ce début d’aménagement permet d’améliorer le quotidien et les revenus avec la culture du riz notamment, attisant depuis la convoitise de plusieurs villages de la zone.

Comment se fait-il que le Préfet prenne des décisions d’attribution sur 8000 hectares alors que ses prérogatives se limitent à 5 hectares ?

Et quel intérêt, de bafouer les droits fonciers coutumiers légitimes des communautés qui ont travaillé et enrichi ces terres au fil des ans en les reléguant loin hors de leur terres sur la plaine au profit d’autres villages distant jusqu'à 40 km ?

En 2011, sept villages de San[[1]](#footnote-1), ont dénoncé cette décision d’attribution illégale par écrit au préfet. La seule réponse a été l’envoie de gendarmes qui ont brulé les maisons et greniers, emprisonnés pendant plus de 6 mois une quarantaine de paysans âgés de15 à 77 ans et firent leur premier mort.

Face à cette violence incompréhensible et inadmissible, face à cette ineptie administrative, l’UACDDDD/ CMAT s’est mobilisée tout en travaillant à maintenir la cohésion sociale sur le terrain. Enfin en 2014, le premier Ministre reçoit une délégation et décide de diligenter une mission sur le terrain pour trouver des solutions.

Depuis les autorités administratives locales refusent d’appliquer ces recommandations approuvées par toutes les parties. Pire les préfets qui se succèdent, perpétuent en toute impunité la décision illégale, illégalité confirmée par les tribunaux comme excès de pouvoir, jugement n°318 du 25 août 2016. Que font le procureur et l’administration territoriale ?

Suite à ce jugement, les communautés des 7 villages décident alors de cultiver enfin en 2017 leurs champs. Le village de Zemesso a été un des premiers à commencer la récolte du riz en ce mois décembre. A leur grande surprise, leurs champs étaient occupés par les gens d’autres villages, avec des batteuses et vanneuses, arguant en mauvaise foi que ce sont les leurs, ceux attribuées par les décisions des préfets. Le ton est monté, les autres gens des autres villages ont sorti la machette et fait deux blessés du côté Zemesso Les autorités au lieu de réagir avec impartialité et justice ont envoyé les gendarmes qui ont fait un mort.

En sommes, nous pouvons affirmer que la responsabilité de ces violences incombe au procureur et au préfet de San.

Au moment où une loi sur le foncier agricole, promulguée en avril 2017 , reconnait et donne les moyens de faire appliquer les droits fonciers coutumiers des communautés, une première dans l’histoire foncière, les autorités locales continuent à régner en maître, sans respect des lois et droits.

Combien de morts et de violations faudra-t-il encore compter ? Il est temps que l’Etat mette tout en œuvre pour faire appliquer localement les recommandations de 2014, les jugements et d’ accélérer la mise en œuvre de la Loi sur le foncier Agricole Nous exigeons que la lumière soit faite sur cette barbarie, et notamment une autopsie, et que les coupables et leurs complices soient punis conformément à la loi.

Nous présentons nos condoléances à la famille du défunt et souhaitons beaucoup de courage à toutes les victimes et notamment les deux blessés.

Fait à Bamako, le 13 Décembre 2017

 **Le Président**

Soungalo KONE

1. Dalla, Nera, Dinso, Zemesso, Gualani, Filasso et Bossoni. [↑](#footnote-ref-1)